

RÉUNION DE COORDINATION CLUSTER ABRIS & BIENS NON ALIMENTAIRES

Compte rendu de réunion du 29 janvier 2025 en ligne

Participants

Nom	Organisation
Joëlle Fontilus Deloné	Lead cluster (UCLBP)
Michel Jaquet	Co-lead Cluster Abris (OIM)
Katerina Polyakova	DTM (OIM)
Carolyn Garcia	CRAterre
S.E. Herwil Gaspard	Ministre chargé de la solidarité et des affaires humanitaires
Christian Belinga Nko'o	CRAterre
Salomon Brutus	DKH
Yakin Mwanza	DTM (OIM)
Daniele Febei	OIM
Nadine Anilus	REFKAD
Franckenson Desir	LAKOU NFP
Ricardo Jean	Habitat for Humanity
Marie Judithe Fanfan	FAES
Marie-Pier Therrien	OIM
Alicia Corral Marugán	CR Espagnole
Myrlaine Jean Pierre	ADRA
Fortuné Jeff	ASHAPE
Louis Jeune Marc Anderson	CICR
Francesco Mazzearelli	Cluster CCCM
Shedna Italis	OCHA
Urbens Dieuveil	ICDH
Carla Durocher	Miyamoto
Fidele Nindagiye	World Relief
Jaudel Africot	ACTED
Olnick, Jean-Baptiste	CRS
Darneley Saint-Vilus	World Relief
Guilaine Victor	Miyamoto
Joey Favez Harb	OIM
Ing Mitial	DGPC
Isaac Macius	UCLBP
Kenneth Biddington	LAKOU NFP
Nicolas Dorleon	ECHO

Guillaume Cousin	OIM
Roberto Valcin	OVDDHMO
Yvenson Moline	APRONHA
Lovely Nosica	DGPC
Veerly Jean Pierre	UCLBP

Point à l'Agenda :

1. Introduction des participants
2. Point sur la modalité d'assistance par appui aux loyers
3. Présentation de l'approche de Techniques de Construction Locale Améliorée - TCLA
4. Présentation du Round 9 de la DTM sur la situation des déplacements en Haïti
5. Tour de table des activités des partenaires
6. Points sur l'exercice d'évaluation annuelle des performances du cluster - CCPM
7. Divers

1. Introduction des participants

- Joëlle (Cluster/UCLBP) a demandé aux participants de se présenter et d'identifier leur organisation pour que le Ministre puisse faire leur connaissance. Ce dernier a commencé par se présenter lui-même en tant que ministre chargé de la solidarité et des affaires humanitaires.

2. Point sur la modalité d'assistance par appui aux loyers

- **Montant de l'Assistance:** Marie-Pier (OIM) et le Ministre ont discuté du montant de 100,000 gourdes pour l'assistance à la relocalisation, qui s'applique désormais à tout le pays, y compris les provinces. Ce montant a été fixé par le gouvernement, en gardant certaine flexibilité pour ajuster ce montant en fonction des réalités locales, en fonction des études et documents qui seront produits.
 - a. **Montant National:** Le montant de 100,000 gourdes s'applique désormais à tout le pays, y compris les provinces, comme valeur de base en attendant davantage d'études locales. Le montant avait été fixé par le gouvernement à une époque où la majorité des personnes déplacées internes se trouvaient à Port-au-Prince.
 - b. **Flexibilité du Montant:** Le Ministre a mentionné qu'il y a une certaine flexibilité pour ajuster le montant de 100,000 gourdes en fonction des réalités locales, notamment pour les villes de province comme Gonaïves ou dans le Grand Sud, où le nombre de déplacés est important.
 - c. **Discussions Futures:** Le Ministre a proposé de discuter avec le Cluster et d'autres parties prenantes pour évaluer la situation et ajuster le montant si nécessaire, en tenant compte des réalités des autres départements.
 - d. **Impact sur les Sites:** Il a également été mentionné que donner un montant trop élevé pourrait créer une pression sur les sites de relocalisation, attirant plus de personnes vers ces sites au lieu de les décongestionner.
- **Utilisation du montant:** Salomon (DKH) a demandé si le montant de l'assistance concerne uniquement la location de maison ou inclut également d'autres articles. Le Ministre a confirmé que le montant est uniquement pour la location de maison, soulignant la difficulté de trouver une maison à Port-au-Prince avec moins de 100,000 gourdes.

3. Présentation de l'approche de Techniques de Construction Locale Améliorée (TCLA) :

- **Projets de Construction TCLA:**
 - **Présentation de TCLA:** Carolyn (CRATerre) a présenté l'institution CRATerre ainsi que l'approche TCLA, qui utilise des techniques et matériaux locaux pour la construction, en mettant l'accent sur la durabilité et le coût.
 - **Avantages de TCLA:** Carolyn a expliqué que l'approche TCLA permet de construire des bâtiments durables et résistants aux aléas naturels, tout en utilisant des matériaux locaux disponibles.
 - **Projets Réalisés:** Carolyn a mentionné les projets réalisés en Haïti depuis 2010, incluant des logements, des écoles, et des bâtiments communautaires, en collaboration avec divers partenaires locaux et internationaux.

- **Formation et Documentation:** Carolyn a souligné l'importance de la formation des professionnels locaux et la création de documentation pédagogique pour diffuser les bonnes pratiques de construction selon l'approche TCLA.
- **Formation et Sécurité:**
 - **Question de Franckenson (LAKOU):** Franckenson a demandé comment les normes de sécurité sont respectées sur les chantiers de formation et comment la durabilité des constructions TCLA est assurée.
 - **Réponse de Christian (CRAterre):** Christian a répondu que les chantiers de formation respectent les normes de sécurité pour les travailleurs et que les maisons TCLA sont conçues pour être durables et résistantes aux aléas naturels. Il a également mentionné que des essais sismiques ont été réalisés pour valider la résistance des maisons TCLA aux tremblements de terre, avec des résultats positifs. Christian a ajouté que les maisons Tecla ont bien résisté lors du tremblement de terre de 2021, prouvant leur durabilité et leur capacité à protéger les vies humaines.
- **Intégration des Femmes:** Richardson (REFKAD) a demandé comment les femmes sont intégrées dans le projet Tecla. Carolyn a répondu que CRAterre insiste sur la formation des femmes et leur implication dans les chantiers, et a proposé de collaborer avec Refade pour renforcer les compétences des femmes.

4. Présentation du Round 9 de la DTM sur la situation des déplacements en Haïti :

La présentation traite de la **situation des déplacements internes en Haïti**, en mettant un accent particulier sur le département de l'Artibonite. Elle suit une structure détaillée couvrant :

1. **Méthodologie**
 - Suivi des déplacements internes et collecte de données entre août et septembre 2024.
2. **Personnes Déplacées Internes (PDI)**
 - Haïti comptait **227 017 déplacés** en décembre 2024.
 - 83% des PDI sont hébergés dans des sites, répartis sur **142 sites** (+48% par rapport à l'évaluation précédente).
 - 55% des déplacés sont des femmes, 45% des hommes.
3. **Personnes Retournées**
 - **70 029 individus** sont retournés dans leur zone d'origine en 2024.
 - La majorité des retours sont motivés par une **amélioration sécuritaire** (64%), mais certains reviennent en raison de **l'insécurité dans leur lieu d'accueil** (28%).
 - 21% ne retrouvent pas leur logement d'origine, soit car il est **endommagé** (67%) ou **occupé par d'autres** (18%).
4. **Conditions de vie des PDI**
 - Problèmes d'accès à l'**eau potable, hygiène et assainissement** :
 - 78% des sites n'ont **aucun système de collecte des déchets**.
 - 70% ne disposent **pas d'évacuation des eaux usées**.
 - Risques accrus de **violences sexuelles et harcèlement** lors de l'accès aux latrines et points d'eau.
5. **Besoins prioritaires**
 - **Nourriture, eau et moyens de subsistance** sont les principales nécessités des déplacés.
 - La communication et les mécanismes de plaintes sont limités sur les sites.

Cette évaluation met en lumière l'**aggravation de la crise humanitaire** et souligne l'**urgence d'une assistance accrue** pour les déplacés et les populations retournées.

- **Superposition des données:** Salomon (DKH) a demandé s'il est possible de superposer les données des personnes déplacées internes et des personnes rapatriées. Yakin a montré comment utiliser une carte interactive pour visualiser ces données superposées et analyser les impacts sur les zones concernées.

5. Tour de table des activités des partenaires :

- Etant donné le retard pris sur la réunion, il a été décidé de ne pas faire de tour de table spécifique durant cette réunion, cependant le partage d'information pourra être fait par email et via le groupe WhatsApp du Cluster.

6. Point sur l'exercice d'évaluation annuelle des performances du cluster – CCPM :

- Un point a été fait par la coordination du cluster Abris/BNE sur le processus de l'évaluation des performances du cluster. La première étape concerne l'évaluation des partenaires qui sera suivie par une analyse de l'évaluation et une conception d'un plan d'action pour le cluster pour le 2025. Il s'agit d'évaluer non pas la performance de la coordination du cluster, mais le cluster dans son ensemble. Le cluster va partager le lien pour l'évaluation avec les partenaires.

7. Divers :

- RAS

Points d'action

Description		Point Focal	Date souhaitée
1	Préparation d'une note de compilation des acteurs Abris/BNA en Haiti : Contacter les partenaires afin de partager quelques lignes résumant leurs activités et leur présence dans un document qui sera partagé au Ministre chargé de la solidarité et des affaires humanitaires.	Cluster	ASAP
2	Elaboration d'études de marche localisées concernant le prix de la rente : mettre en place, avec les institutions et partenaires pertinents, des systèmes d'études et de suivi des marchés de la rente afin de renseigner sur l'évolution des prix des loyers et d'ajuster potentiellement les montants de l'assistance en fonction des localités.	Cluster	Premier Semestre 2025

3	Partage de documentation et d'expérience : Partager les documents d'expérience et de formation du réseau TCLA avec le centre de formation de Lakou pour intégrer l'approche TCLA dans leur curriculum, ainsi que mettre en contact CRAterre et l'organisation REFKAD pour discuter de l'intégration des femmes dans l'approche TCLA.	CRAterre	ASAP
4	Ajout au groupe WhatsApp du Cluster: Ajouter les partenaires qui ne sont pas encore dans le groupe WhatsApp du Cluster pour faciliter le partage des activités et des informations.	Cluster	ASAP
5	Évaluation des performances du Cluster: Partager le lien pour l'évaluation des performances du Cluster avec les partenaires et les encourager à y répondre pour identifier les points forts et faibles.	Cluster	ASAP